



RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE : Le 21 juillet 2026

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Paul Robichaud (conseiller), Marc André Mallet (conseiller), Serge Mallet (conseiller), Eda Roussel (conseillère) et Elise Roussel (directrice générale et greffière).

ABSENTE : Marilène David (greffière adjointe)

PUBLIC : 4 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h.

2. Divulgarion de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Eda Roussel que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Modification au numéro de terrain désigné à la mémoire d'Irénée Mallet

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Eda Roussel que le terrain de Pickleball désigné à la mémoire d'Irénée Mallet soit le terrain numéro 6 au lieu du terrain numéro 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Paul Robichaud d'entrer en huis clos à 19h03.

4.2*Alinéa 68(1) c) – renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente

Il est proposé par le conseiller Paul Robichaud appuyé du conseiller Serge Mallet d'autoriser notre avocate à modifier les conditions de l'entente telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud de sortir du huis clos à 19h13.

5. Levée de l'assemblée

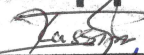
L'assemblée est levée à 19h13.

6. Parole au public

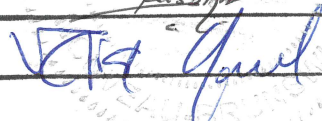
La séance se termine à 19h17.

SHIPPAGAN

Shippagan



MAIRE



GREFFIÈRE